

Compte-rendu du copil Permanence d'Accès aux Soins Santé (PASS)

Présents : Mme Perrier, Mme Letêtu, Mr Champagne, Mme Anquetil, M Chauvon, Mme Marchand, Mme Houel, Mme Baziz (stagiaire), Mme Delaire, Mme Le Brun, Mme Betzler

Rédacteur : C.BETZLER
Nb pages : 2

Excusés : Mme Dossier, Mme Laroumagne, M. Moizan, Mme Vienney, Mme Boust, Mme Gougeon, Mme Seremes, Mme Leroy, Mme Lesourd, M. Roux, M.Bergeat, M.Verbaere, M.Marpeau

Invités présents : Mme Grégoire, Mme Devaux, Mme Coutard, M. Lefort, Mme Leroyer, Mme Pelletier, Mme Dufour, Mme Mahmoudi, Mme Pouchelet, M.Hadjdahmane, Mme Delahaye, Mme Tranchant, Mme Bunel, Mme Cotelte, Mme Nguyen, Mme Feuillolay, Mme Marchand, M. Mecelleur, M.Slimani, M.Trompesance, Mme Piard, Mme Viandier, Mme Caron,

Ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité de l'année 2018
- Echanges inter participants

Sujets abordés

Qui

**1 La présentation du power point
Présentation du rapport d'activité 2018 par Mme ANQUETIL (médecin coordinatrice PASS)
Mme HOUEL (assistante de service social coordinatrice PASS)**

Mme ANQUETIL
Mme HOUEL

- Rappel de l'historique, des missions de la PASS
- Situation géographique de la PASS située proche du centre ville
- Présentation de l'organisation
Un espace accueil, convivialité, échange.
Un espace hygiène (Accès douche, laverie, vestiaire).
Une permanence sociale.
Une consultation médicale et paramédicale
- Présentation de l'équipe de la PASS
 - Médecins
 - Infirmier
 - Assistante de service social
 - Aide Médico-Psychologique
 - Agent d'accueil
- Typologie du public accueilli :**
- **Cas particuliers des mineurs non accompagnés et de leurs problématiques :**
- Isolement
- consentement pour les soins sans représentant de l'autorité parentale
- Retard aux soins, santé mentale
- **Les demandeurs d'asile primo arrivants**
- Majorité du public
- **Les personnes accueillies en CAO**
- Hommes isolés, allophones, stress post-traumatique
- **Les personnes migrantes pour raison de santé :**
- Maladie chronique, poly pathologie, handicap
- **Les personnes migrantes pour raison économique ou familiale**
- Inactifs européens/ étrangers non communautaires
- Durée de prise en charge plus longue à la PASS du fait du statut administratif
- **Les personnes en situation de grande précarité**
- Patients désocialisés en rupture(s)
- Travail partenarial : « Aller vers »
- Travail d'accompagnement sur le long terme
- Le **lien** comme ressource pour permettre un recours aux droits et aux soins
- Répartition du public par sexe et géographique :
- Public jeune et majoritairement masculin et étranger
- Bilan sur la file active :
- l'activité a doublé depuis 2014 et augmentation pour tous les agents.
- En 2018, la file active était de 1034 patients.
- 406 personnes depuis le 1^{er} janvier 2019
- Présentation des volets social et médical
- Les différentes problématiques rencontrées
- Présentation des actions et des partenariats et des projets.

	<p>Conclusion : La PASS travaille de plus en plus en réseau dans une dynamique de partenariat sur les projets en cours. Réflexion institutionnelle sur la prise en charge des mineurs non accompagné en cours Constat de l'augmentation des demandes d'interprétariat pour tous les services du CHU y compris la PASS Suite à cela échanges entre les participants.</p>	Mme LETETU
2	<p>Les échanges inter participants</p> <p>Projet de soutien des PASS à l'accueil des migrants sur la région: Dotation financière pérenne pour deux PASS référentes : Rouen et Caen. Rencontre partenariale avec le CCAS de St Etienne du Rouvray en lien avec l'accès aux soins La PASS dentaire est un sujet toujours d'actualité A ce jour, perspective de recrutement d'un dentiste.</p>	<p>ARS</p> <p>Mme HOUEL Mme PERRIER</p>
	<p>Demande que l'on évoque la situation des patients sous visa : Les patients sous visa ne sont pas pris en charge par la PASS. Un rendez-vous médico-social après l'expiration du visa peut-être proposé. Ils ne sont pas éligibles à la PASS car ils devraient bénéficier d'une assurance liée au visa.</p>	<p>Médecins du Monde Mme ANQUETIL M CHAMPAGNE</p>
	<p>Constat de l'augmentation de la file active et du délai d'attente pour une consultation médicale. Le travail en réseau avec les médecins de ville doit être renforcé avec l'appui de l'ARS Les droits à l'assurance maladie des primo-demandeurs d'asile sont ouverts rapidement et ceux-ci peuvent consulter les médecins de ville. Néanmoins, cette orientation peut être compliquée par la barrière de la langue et le besoin en interprétariat. Constat identique d'une augmentation des demandes de prise en charge avec une saturation du réseau Dans le délai d'attente du rendez-vous médical, une évaluation paramédicale peut être effectuée. Les patients sont orientés vers le réseau de partenaires, également saturé. La première consultation est plus longue car une évaluation globale du parcours de santé du patient est effectuée. Demande d'aide médicale d'Etat pour les mineurs non accompagnés. Une ouverture des droits est possible dès le départ. Rencontre partenariale organisée entre la CPAM et le service social pour information sur le dispositif AME. Une action de dépistage a été menée le vendredi 29 mars dans les locaux de Médecins du Monde avec COREVIH et le CeGidd pour le public de mineurs non accompagnés.</p>	<p>Service des urgences Mme PERRIER</p> <p>Mme ANQUETIL Mme VIANDIER UMAPP Mme ANQUETIL M. CHAUVON Mme ANQUETIL Médecins du Monde Mme LETETU Mme ANQUETIL</p>
	<p>Remerciements de Mme PERRIER pour la présence de chacun et à l'équipe de la PASS. Mme Perrier note l'importance de la continuité du travail engagé avec l'ARS et les partenaires, incontournable pour le développement des projets en cours et à venir. Pour le projet « aller vers » Mme Devaux propose la mise en place d'un comité technique pluripartenarial pour accompagner la PASS. Invitation à visiter les locaux de la PASS par Mme HOUEL.</p>	<p>Mme PERRIER</p> <p>Mme DEVAUX ARS</p>